

Protection physique des sites, des installations et des matières nucléaires

Reference: 700

OBJECTIVES

- Identifier les obligations des opérateurs nucléaires en matière de protection contre les actes malveillants et les moyens de s'y conformer.
- Décrire le rôle de l'État et des différents acteurs institutionnels.
- Apprécier l'état de la menace.
- Maîtriser le processus des relations avec l'autorité de contrôle.
- Comparer les différentes facettes de la protection : autres risques et les réponses apportées.

PUBLIC

Exploitants nucléaires : délégués à la défense et à la sécurité, officiers de sécurité, chefs d'installation et d'INB, responsables protection physique, chargés d'affaires protection physique, cadres et personnels des services de sécurité, et toute personne ayant à conduire des études de sécurité.

CONTENT

- Les textes législatifs et réglementaires relatifs à la protection des sites, des installations et des matières.
- Le système de protection physique (dispositions matérielles, humaines et organisationnelles).
- Les mesures de protection physique particulières mises en œuvre dans le secteur du nucléaire.
- La rédaction des documents réglementaires.

Partie théorique (3 j)

- La menace terroriste et l'organisation de la lutte anti-terroriste en France.
- L'organisation de la sécurité et ses acteurs : le cas du CEA.
- La protection des activités d'importance vitale.
- Les plans de sécurité des sites et des opérateurs - Le plan Vigipirate.
- La protection physique des matières nucléaires et de leurs installations.
- Les menaces de référence fixées par l'État.
- La constitution du "référentiel d'autorisation et de contrôle" pour la protection des matières nucléaires - Les études de sécurité.
- Les principes de protection physique et d'élaboration d'un système de protection physique.
- Les inspections réglementaires (préparation, conduite, suivi) et les relations avec l'autorité de sûreté (dossiers réglementaires, nouveaux projets).
- Les thématiques connexes : sécurité des systèmes d'information, protection du secret de la défense nationale, protection du potentiel scientifique et technique, gestion de crise.

Partie appliquée (2 j)

- Technologies de protection physique : détection, obstacles retardateurs, protection des accès.
- L'intervention.
- Maintien en condition opérationnelle des dispositifs de sécurité, contrôles et essais périodiques.

- Prise en compte du risque de compromission électromagnétique.
- Effets des explosifs.
- Le laboratoire de protection physique du CEA/MR/DCS/SPACI : tests et essais pratiqués.

METHOD

Conférences, exposés, échanges, débats. Visite du laboratoire de protection physique du CEA/MR/DCS/SPACI.

Groupe limité à 15 participants.

COLLABORATION

Conseiller : Jean-André Galeyrand (CEA/MR/DCS/SPACI). Collaboration : CEA/MR/DCS/SPACI

PUBLIC PRICE - 2019

2650 €

DURATION - 2019

5 days (35 hours)

LOCATION AND DATE - 2019

Saclay

- 25-29 March 2019
- 14-18 October 2019

COORDINATION - 2019

Education official(s) :

Saclay

M. Bernard LESCOP
bernard.lescop@cea.fr
Phone +33 1 69 08 85 78

Saclay

M. Pascal FRANCO
pascal.franco@cea.fr
Phone +33 1 69 08 54 30

CONTACT - 2019

Training manager(s) :

Saclay

Mme Catherine COCHIN
catherine.cochin@cea.fr

